



LE DÉPARTEMENT

Communes des AVRIEUX, AUSSOIS, VAL CENIS
(Hors Agglomération)
RD 1006 du PR 146 + 0368 au PR 150

ARRETE TEMPORAIRE N° 2018T0496
Réglementation de la circulation

Le Président du Conseil départemental de la Savoie

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 3221.4
Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-25
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire
Vu l'avis de Monsieur le Préfet de la Savoie
Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental de la Savoie en date du 9 Mars 2018 relatif aux délégations de signature
Vu le code de la voirie routière
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions et notamment l'article 25
Vu la demande du territoire de développement local de Maurienne
Vu l'arrêté 2018T0452 du 09 avril 2018

CONSIDÉRANT que pour permettre de terminer les travaux de sécurisation de la chaussée et assurer la sécurité des usagers de la route et des personnels d'intervention, il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 :

À compter du 13 avril 2018 les dispositions de l'arrêté 2018T0452 du 09 avril 2018 sont prorogées jusqu'au 20 avril 2018 inclus.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur des infrastructures, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont l'ampliation sera envoyée à Monsieur le Commandant du Groupement de gendarmerie de la Savoie, à SDIS 73, aux agents du territoire de développement local, à Monsieur le Maire de la commune d'AUSOIS, à Monsieur le Maire de la commune d'AVRIEUX, à Monsieur le Maire de la commune de VAL CENIS, à l'entreprise CITEM et à l'entreprise TPLP.

Fait à CHAMBERY, le 12 AVR. 2018

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,

le Responsable du Service exploitation

ALAIN BAUDIN
Chef du Service exploitation